Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 5

Rubrik: Jeux et variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JEUX ET VARIÉTÉS

par Claude-Marcel Laurent

★ ★ ★

EST-CE VRAI ?

Répondez simplement par *vrai* ou *faux* aux affirmations suivantes. Méfiez-vous ?

1. La République de Saint-Marin est plus grande que la Principauté d'Andorre ?
2. Un amphytrion est un invité ?
3. Le gong tire son nom du son qu'il produit ?
4. Rembrandt est le prénom du peintre ?
5. Le manioc est une petite plante tropicale ?
6. A une certaine altitude, en avion par exemple, les noix de coco peuvent exploser ?
7. Le bruit du tonnerre peut s'entendre à cinquante kilomètres ?
8. Les Anglaises ont eu le droit de vote avant les Américaines ?
9. La couleuvre nage très bien ?
10. La glace des icebergs est salée ?

SAVEZ-VOUS COMPTER ?

Le problème paru sous ce titre (numéro de février) a sérieusement « taquiné » nos lecteurs. On pouvait compter 27 triangles ! Parmi nos correspondants qui se sont le plus approchés du total, citons MM. Georges Pavie, Georges Leval, César Nachin. (Voici le détail des triangles : 1 grand, 16 petits, 3 composés de neuf petits, 7 composés de quatre petits).

TRINQUONS TOUS !

A l'occasion d'une fête, un patron a offert un vin d'honneur à son personnel. Il y a en tout, lui compris, 60 personnes. Chacune a trinqué une fois avec toutes les autres. Combien cela a-t-il fait de chocs de verres ? Admettons, bien entendu, que plus de deux personnes n'ont jamais trinqué en même temps !

QUELQUES « POURQUOI DIT-ON » FRANCO-SUISSES

On sait qu'en dépit de son nom le fromage nommé *petit suisse* est né, si l'on peut dire, en France. Techniquement, il s'agit d'un fromage ultra-gras du genre « double-crème » obtenu avec du lait entier auquel on ajoute un cinquième de crème fraîche. C'est en Normandie, à Gournay que prit naissance cette fabrication. Gageons que plus d'un amateur s'y est trompé ! Pour rester dans le domaine de la table, voici d'autres cas. La petite histoire nous rapporte que la *meringue* était fort appréciée de Marie Leczinska. Un peu plus tard, la confection de cette pâtisserie légère occupait assez souvent Marie-Antoinette qui en offrait à ses invités au hameau de Trianon. C'est à Nancy que le roi Stanislas avait été l'un des premiers souverains à y goûter. Quant à l'inventeur, ce n'est pas en Lorraine, mais en Suisse que nous le trouvons ! Le pâtissier Gasparini, qui exerçait son art à Meiringen, fit sa découverte en 1720. Sans doute avait-on déjà utilisé le blanc d'œuf battu avant cette époque ; mais la localité suisse a laissé son nom à la pâtisserie. Soulignons-le ; car, avec le temps, bien des appellations se trouvent déformées. Comme le *homard à l'américaine* qu'on devrait, d'après certains, dire « à l'armoricaine » d'après son origine bretonne. D'autres, telle *faire ripaille*, mériteraient une correction plus sévère encore ! Le château de Ripaille était une ancienne chartreuse, rendue célèbre par le séjour qu'y fit Amédée V, premier des comtes de Savoie. Elu et couronné pape, sous le nom de Félix V, le duc déposa, en 1449, la tiare. Il fit retraite, jusqu'à sa mort, au fameux château d'où il administra l'évêché de Genève. Pendant longtemps l'on crut que ce grand seigneur mena là une vie délicieuse et que les repas à Ripaille rappelaient ceux de Lucullus. Ripaille devenait synonyme de bonne chère, voire de bombance. Il semble établi que l'anti-pape avait au contraire choisi ce lieu pour y vivre dans l'austérité et affirmer son détachement des biens de ce monde. Mais, allez donc lutter contre une croyance populaire. Et voici pour toujours *ripaille* évoquant la grande vie ».

LE BON CHEMIN

Partez de A et essayez d'arriver à Z, en moins de 2 minutes, après avoir parcouru une seule fois toutes les allées de ce labyrinthe peu compliqué. (*Dessin*).

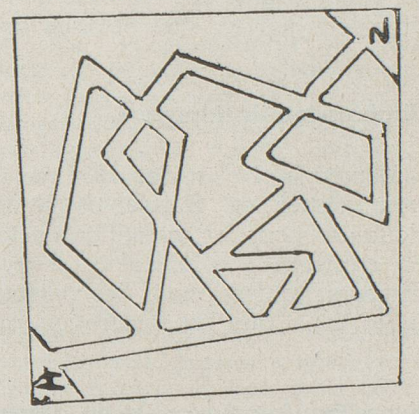

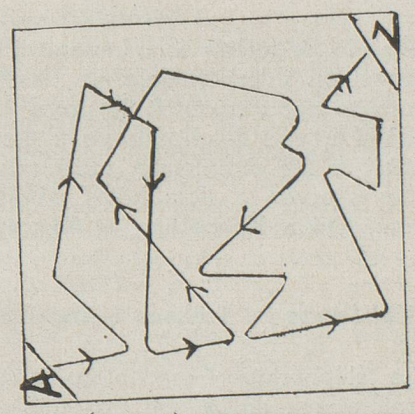

Le bon chemin (*Dessin*).

SOLUTIONS

Est-ce vrai ? — 1. Faux. 2. Faux ; c'est celui qui « reçoit » à dîner. 3. Vrai. 4. Vrai. 5. Faux ; un arbuste haut de 2 à 3 mètres. 6. Vrai. 7. Faux ; à 30 km. à peine. 8. Faux ; ce droit a été accordé aux Américaines en 1920 et aux Anglaises en 1928. 9. Vrai. 10. Faux ; elle provient de l'eau douce des glaciers.

Trinquons tous ! — 1.770 chocs. Le premier trinque en effet avec 59 personnes, le second avec 58, le troisième avec 57, etc... Au total 60 multiplié par 59 et divisé par 2.